



Déclaration liminaire séance plénière du CHSCT de Côte d'Or du 30 juin 2022

Monsieur le Président ,

le CHSCT que vous convoquez aujourd'hui, se déroule dans un contexte politique et économique incertain et pesant pour l'ensemble des salariés que nous sommes et pour tous les fonctionnaires du Ministère de l'Economie et des Finances que nous représentons.

Outre les incertitudes géopolitiques liées au conflit en Ukraine, les augmentations générales des prix de l'énergie et de l'alimentation risquent de faire basculer un nombre important de salariés dans la précarité et dans la pauvreté.

Les fonctionnaires des Finances Publiques, de l'INSEE et des Douanes ne seront pas épargnés.

Ce n'est d'ailleurs pas la revalorisation du point d'indice au 1^{er} juillet 2022, qui a perdu en 20 ans plus de 20 % par rapport à l'inflation, qui va améliorer les choses, car cette augmentation ne suffira pas à compenser les années de disette.

La CGT rappelle qu'elle revendique pour tous les fonctionnaires une hausse immédiate des salaires, à la hauteur des besoins de chacun, d'au moins 10% de la valeur du point d'indice, une refonte des grilles indiciaires des agents, ainsi qu'une augmentation du volume des promotions internes et une amélioration des possibilités d'évolutions de carrières.

Outre l'inflation, la Réforme des Retraites, dont Emmanuel Macron a annoncé son intention de repousser l'âge légal de départ à 65 ans, est insupportable pour nos collègues, qui, au quotidien, subissent, depuis des années, la dégradation de leurs conditions de travail, à travers les sous effectifs chroniques , les charges de travail

exponentielles et la centralisation excessive des activités de leurs services.

Pour la CGT, la vie et la santé des agents valent mieux que les profits et les économies d'échelles issues des Réformes de nos Administrations.

Le CHSCT, qui à notre sens, a pleinement son rôle à jouer dans la protection de la santé et de la sécurité au travail, se déroule dans un contexte ministériel de fragilisation des services et des missions des acteurs de prévention :

- **la suppression des CHSCT fin 2022** sonne le glas des réseaux de proximité des acteurs de prévention (représentants du personnel , médecin de prévention, ISST, assistante sociale) qui, ensemble ont contribué à protéger les agents et qui, encore récemment, ont prouvé leur utilité lors de la crise sanitaire.

La CGT, à ce sujet, continue de revendiquer l'abrogation de la Loi de Transformation de la Fonction Publique, aux conséquences dramatiques pour les agents, et pour le maintien d'un dialogue social de qualité au sein des instances paritaires.

- **au niveau de la Douane**, la fin récente du conflit social, qui avait contraint, en respect des accords intersyndicaux nationaux, la majorité des représentants du personnel en Douane, à boycotter le CHSCT de mars 2022, ne masque pas les importants problèmes qui persistent dans la majorité des services douaniers en Opérations Commerciales, comme en Surveillance.

Les représentants CGT DOUANE et CGT FINANCES PUBLIQUES, souhaitent aujourd'hui, une nouvelle fois alerter le CHSCT de Côte d'Or, sur la dégradation de l'état de santé de nombreux collègues douaniers, en souffrance ou en mal être, dont les conditions de travail se sont considérablement précarisées en raison des charges de travail toujours croissantes, des sous effectifs chroniques et des fermetures de services issus des réformes structurelles de centralisation de leurs activités et du transfert programmé des Missions Fiscales de la Douane.

Il ressort de cette situation que les agents, comme les chefs de service subissent du stress, de la fatigue mentale, des troubles du sommeil et un sentiment d'oppression, avec la peur de ne pouvoir assumer les tâches qui leur sont dédiées et de satisfaire aux objectifs de performance toujours croissants imposés par la Direction.

Que dire de la situation des agents de la **Recette Interrégionale de Dijon**, dont le sort est en partie scellé par le Transfert des Missions Fiscales vers la DGFIP, et qui vivent avec une « épée de Damoclès » au dessus de leurs têtes, avec l'incertitude d'un hypothétique reclassement en Douane ou à la DGFIP, et avec l'incertitude de savoir quelle infime partie de leurs missions va être conservée par la Douane ?

Que dire des agents de la **Brigade des Douanes de Chalon sur Saône**, dont les conditions de travail et d'exécution du service se dégradent de jour en jour(puisqu'ils ne sont plus que 3, la faute à qui?) et dont le service est à terme

condamné par la Direction , alors que la BSI a prouvé , par ses résultats, son utilité dans le maillage douanier bourguignon ?

La CGT rappelle qu'elle, comme le CHSCT, n'ont jamais cessé de soutenir cette brigade, depuis le recours administratif victorieux de la CGT devant le Tribunal Administratif de Montreuil, jusqu'à nos récentes initiatives de rencontres des élus locaux de Saône et Loire en partenariat avec SOLIDAIRES Douane . Nous continuons de nous opposer à la fermeture de ce service et nous réclamons qu'il soit abondé en effectifs, pour pouvoir fonctionner dans des conditions de travail décentes. La fermeture de cette brigade aura à fortiori des répercussions sur les conditions de travail des autres brigades bourguignonnes (Auxerre, Dijon) !

Que dire des nombreux services Opérations Commerciales et Administration Générale bourguignons (pôle dédouanement, centres de viticulture, tabacs, pôles gestion des procédures, PAE...) qui sont actuellement en difficultés, victimes pour certains d'une centralisation excessive de leurs activités et qui voient leurs charges de travail croître exponentiellement, alors que leurs effectifs diminuent année après année et dont en conséquence les conditions de travail se dégradent ?

A cette dégradation des conditions de travail, s'ajoute l'anxieuse incertitude sur l'avenir, facteur de RPS, pour nombre de service comme les SRE impactés par les TMF, ou pour les Centres de Viticulture, dont selon le Rapport de la Cour des Comptes de septembre 2020, on prévoit le transfert des missions vers l'Interprofession (BIVB) et vers la DGFIP ?

La CGT constate les mêmes dégradations des conditions de travail et de santé au travail pour les services des Finances Publiques et de l'INSEE.

Les fusions récentes des SIP et des SIE, la fermeture de nombreuses trésoreries de proximité, et les menaces sur les structures liées au NRP, nous engage à faire le même affligeant constat sur l'état de santé des agents et des services de la DRFIP.

Les réductions d'effectifs et les centralisations de services nous amènent à constater les mêmes dégradations des conditions de travail des agents que dans

l'Administration des Douanes : suppressions de postes, industrialisation des tâches, privatisation des missions, recours aux contractuels en lieu et place des fonctionnaires, éloignement des agents de leur lieu de travail, collectifs de travail mis à mal, réduction des bureaux et des locaux, la liste n'est pas exhaustive !

La CGT fait l'amère constat de l'absence de reconnaissance salariale et de reconnaissance de la Direction pour le travail effectué, des restructurations et des suppressions d'emplois, qui se traduisent par une perte de lisibilité de carrière, des mobilités forcées, une dégradation générale des conditions de travail et une perte de sens du travail dans un cadre d'industrialisation et d'intensification de la charge de travail.

La CGT relève que dans nombre de services de la DRFIP, les indicateurs sociaux et psychosociaux sont dans le rouge et la souffrance au travail s'installe durablement dans les organisations du travail.

La crise sanitaire et l'épuisement tant physique que mental généré par cette crise

comme par les réformes successives subies par les agents, « qui sont toujours les premiers de corvée », laissent des traces et des traumatismes que la Direction minimise.

Que penser par ailleurs « du remue méninges » , fausse concertation collective associant les agents et la Direction des Finances Publiques sur l'avenir des métiers de la DGFIP , et sur les pistes d'amélioration du fonctionnement des services ? On en attend rien, si ce n'est une politique de rationalisation des moyens, de baisse des effectifs et de restructurations de services, pour laquelle le Directeur Général des Finances Publiques a déjà prouvé sa compétence lorsqu'il était à la tête de l'Administration des Douanes !

Pour conclure , la CGT Finances Publiques et le SNAD CGT rappellent qu'ils considèrent plus que jamais que les suppressions d'emplois et les centralisations de services comme la cause principale de la dégradation des conditions de travail et de la souffrance des agents dans les services du MINEFI. C'est pourquoi, la CGT, au-delà des discours de façade des Directions, exige :

- un moratoire sur les suppressions de postes dans les Directions des Douanes, de la DGFIP et de l'INSEE,**
- des décisions concrètes d'actions sur l'organisation du travail, les effectifs, les moyens alloués aux services ,**
- le renforcement des prérogatives et des moyens des différents acteurs de prévention .**

Les représentants du personnel CGT, qu'ils officient aujourd'hui au CHSCT ou demain dans les CSA, s'inquiètent de cette situation et rappellent aux Directions qu'ils sauront user des règles de droit pour protéger la santé et la sécurité des agents des Douanes, de la DRFIPet de l'INSEE.

Les représentants du personnel CGT DOUANE et CGT FINANCES PUBLIQUES au CHSCT de Côte d'Or